# Samedi 2 juin 2012 - Challenge Féminine



#### Le déroulement

La 1<sup>ère</sup> édition du Challenge Féminine rassemble cinq équipes. Les équipes s'affronteront en phases de poule qualificative (quatre matchs), puis en fonction du classement se disputeront les finales : petite-finale (troisième contre quatrième) et finale (premier contre deuxième).

## Phase qualificative

Les équipes
CSM Clamart Football
US Châteaugiron / Chantepie
La Vitréenne FC
US Saint-Malo
US Liffré

horaire	terrain	Les	ma	tchs
16h00	Α	CSM Clamart Football	-	US Châteaugiron / Chantepie
16h00	В	La Vitréenne FC	-	US Saint-Malo
16h30	Α	US Liffré	-	CSM Clamart Football
16h30	В	US Châteaugiron / Chantepie	-	La Vitréenne FC
17h00	Α	US Saint-Malo	-	US Liffré
17h00	В	CSM Clamart Football	-	La Vitréenne FC
17h30	Α	US Châteaugiron / Chantepie	-	US Saint-Malo
17h30	В	US Liffré	-	La Vitréenne FC
17h45	Α	CSM Clamart Football	-	US Saint-Malo
17h45	В	US Châteaugiron / Chantepie	-	US Liffré

### Phase finale

horaire	terrain	Petite finale
18h00	В	Troisième - Quatrième
horaire	terrain	Finale
18h00	Α	Premier - Deuxième

## Le règlement

- <u>Article 1</u> Les coups d'envoi des matchs seront donnés à l'initiative de la sonorisation. La fin des matchs sera sifflée à l'appréciation de l'arbitre. Toute équipe absente au coup d'envoi de son match aura match perdu mais pourra participer à la suite du tournoi.
- Article 2 Durée du match : 10 minutes. Les finales se dérouleront en 2 x 6 minutes.
- <u>Article 3</u> Les équipes sont composées de **6 joueuses** sur le terrain. Le nombre de remplaçante est limité à deux par équipe, mais les récompenses ne sont prévues que pour une remplaçante en plus des 6 joueuses sur le terrain.
- Article 4 Il n'y pas de hors-jeu.
- Article 5 Les touches se font à la main.
- Article 6 Après un but l'engagement se fait au milieu du terrain.
- <u>Article 7</u> Les remplacements sont possibles au cours d'un match, lors d'un arrêt de jeu et avec accord de l'arbitre. Il est interdit de faire appel à une joueuse d'une autre équipe. Seule la gardienne peut jouer dans plusieurs équipes. Toute tricherie donne match perdu (3-0 = 0pt).
- <u>Article 8</u> Tous les coups francs sont directs. Si une faute est sifflée dans la surface : penalty.
- Article 9 Barème des points : match gagné (4 pts), match nul avec buts (2 pts), match nul sans but (1 pt), match perdu (0 pt).
- <u>Article 10</u> Barème de classement, en cas d'égalité de points à l'issue des phases qualificatives, il sera tenu compte dans l'ordre :
  - a. de la différence de buts
  - b. de la meilleure attaque
  - c. du résultat du match opposant les deux équipes
  - d. série de tirs aux buts (5 tireurs)
- <u>Article 11</u> En cas d'égalité à l'issu du temps réglementaire lors des matches à élimination direct, les équipes se départagent par une série de tirs aux buts (5 tireuses).
- <u>Article 12</u> L'arbitre est le seul juge sur le terrain. Ses décisions ne peuvent être contestées.
- <u>Article 13</u> Chaque équipe doit mettre à disposition de l'organisation un ballon et un juge de touche pour chacune des rencontres.
- <u>Article 14</u> Une joueuse exclue pendant un match pourra rejouer les autres matches.
- <u>Article 15</u> Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols ou de d'incidents divers qui pourraient survenir avant, pendant et après le tournoi.
- <u>Article 16</u> En cas de litiges ou de contestations, seul le comité organisateur a le pouvoir de résoudre les problèmes qui ne seraient pas prévus par ce règlement.
- <u>Article 17</u> Le fait de participer à ce tournoi, engage de la part de tous les participantes l'acceptation du présent règlement et les mesures prises par le comité organisateur.

LE COMITE ORGANISATEUR.